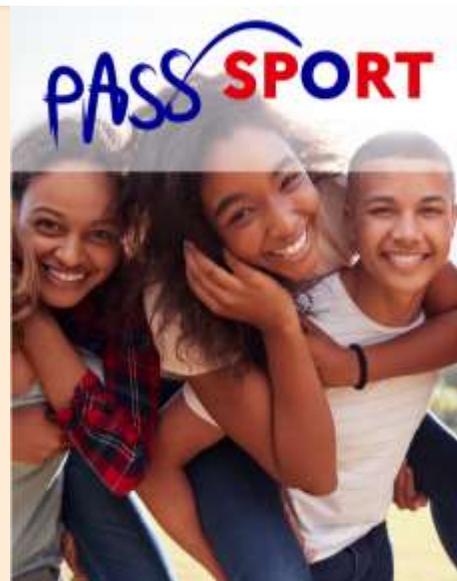


Votre enfant a plus de 6 ans  
et veut faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €**  
pour l'inscrire dans un club grâce  
au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation  
de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé  
ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)



Moins de 18 ans ?  
Envie de faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €**  
pour votre inscription dans un club  
grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation  
de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé  
ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)



Vous êtes étudiant boursier ?  
Envie de faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €**  
pour votre inscription dans un club  
grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation  
de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé  
ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)



Vous avez moins de 30 ans et  
vous êtes en situation de handicap ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €**  
pour votre inscription dans un club  
grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation  
de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé  
ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

